



BULLETIN INFO N° 41



Rédaction

Alain Santrisse

Rappel nouveau numéro : 06 20 05 42 78

Comité de lecture

Dominique Rochay, Sylvie Godet,
Jean Papon, Jacky Guillon

« Nos véritables amis sont ceux qui nous disent la vérité et qui éclairent notre conscience. »

Henri-Frédéric Amiel, philosophe suisse

Pour consulter le site de l'ADJF (via le site de France Judo), [CLIQUER ICI](#)

LE SOMMAIRE

Édito

Grand Prix de Paris de Jujitsu
Jacques Noris

par Jérôme Liot

par Didier Menu et Dominique Rochay
par Jean Papon

Page 2

Page 4

Page 7

En collaboration avec la revue Encre de Shin

La violence dans le sport

par Jean-Pierre Morato

Page 9

L'Écho des Régions

IDF / Michel Boudon

PACA / Grand Dojo de Marseille

OCC / Le Judo en Andorre

par André Pracht

par Jean-Marie Demelas

par Alfred Pla

Page 11

Page 13

Page 15

Carnet - Solidarité - Félicitations

Carnet et solidarité

par Dominique Rochay

Page 17

NOS PARTENAIRES



DONNER, RECEVOIR : FIER D'ÊTRE BÉNÉVOLE

Comme tous les lecteurs du magazine de l'ADJF, je suis bénévole depuis un certain nombre d'années. Cet éditto me donne l'occasion de me poser un instant et de me demander en quoi consiste notre engagement, pourquoi nous le faisons et ce que nous en retirons.

Étymologiquement, le « bénévolat » issu du latin « *benevolus* », signifie *bien vouloir* ou *bonne volonté*. Nous sommes quelque 20 millions en France à donner de notre temps, dont 13 millions au sein d'une association. Cela représente un quart de la population de plus de 16 ans et selon les études, de 1 à 3% du PIB de notre pays !

Le modèle de fonctionnement associatif en France repose sur cette précieuse valeur qui rend les activités accessibles économiquement pour tous. En effet, le temps donné gratuitement ne se répercute pas sur les adhérents, contrairement à des modèles où « 1 service = 1 prix ».



Donner de son temps de manière désintéressée est une richesse, tant pour l'organisme (et ses adhérents) qui reçoit, que pour le bénévole qui donne.

Être bénévole n'a pour seul objectif que de servir les autres, de défendre et faire prospérer une cause qui nous tient à cœur et de créer du lien social, le tout de manière désintéressée. Nous pourrions y retrouver la maxime chère à nos disciplines : « entraide et prospérité mutuelle ».

Du point de vue du bénévole, donner de son temps favorise la richesse intellectuelle et sociale de chacun. À titre personnel, je travaillais dans une administration aux horaires et jours décalés. Tantôt la nuit, tantôt les week-end, parfois tôt le matin, parfois tard le soir. Combien de mes collègues n'avaient par conséquent pour amis et relations, que des collègues ? Ceci ne manquait pas de les éloigner de la perception qu'ils avaient de la « vraie vie ». Ils ne voyaient la société que par le prisme de leur travail, souvent déconnectés des réalités de la vie. Pour cette raison, je crois que l'investissement bénévole en dehors de notre quotidien professionnel est alors un moyen de s'ouvrir à d'autres perspectives. Nous pourrions tenir le même raisonnement en évoquant les retraités qui trouvent dans leur investissement, un moyen extraordinaire de « rester jeune ».

Être bénévole, c'est aussi servir une cause, une passion. Pour ce qui nous concerne dans le milieu du Judo et de ses disciplines rattachées, la base de cet engagement se situe au niveau des clubs. Quelle énergie déployée par ces parents, ces ceintures noires et autres personnes ayant juste l'envie de servir !

On peut aussi s'engager par exemple dans le secteur de l'arbitrage, avec pour conséquence, un épanouissement personnel, un apprentissage de ses qualités de prise de décision et bien d'autres aptitudes développées. On retrouvera toutefois toujours cette idée sous-jacente de servir et dans notre cas, de permettre le bon déroulement des organisations du niveau local jusqu'à l'international.

Comme bon nombre d'entre-nous, je suis arrivé dans le bénévolat par hasard et y suis resté par passion et souci de l'engagement.

Outre les raisons exposées ci-dessus, après une quarantaine d'années à successivement (et parfois simultanément) être arbitre, dirigeant de club, de comité départemental, de ligue, chargé de missions nationales, je crois que la raison principale qui m'a animé est ce « MERCI » qu'on ne manque pas souvent de recevoir. Il y a aussi cet immense bonheur des enfants lorsqu'à l'occasion d'une visite de champions organisée avec nos coéquipiers, qui suffit à se dire « c'est pour ça que je fais ça ». Et j'aurais pu citer ici bien d'autres exemples !



Alors me direz-vous, nous ne sommes pas sans entendre parfois des critiques sur la qualité du travail accompli et même sur notre volume d'investissement ! J'ai déjà entendu, après avoir dit « je n'ai pas le temps », la phrase choc « mais c'est toi qui as choisi d'être bénévole, alors fais-le » ; ou encore de la part d'un professionnel trouvant qu'un dossier n'avancait pas assez vite à son goût, la solution miracle « ça c'est un travail de bénévole ». Dans ces cas-là, mes oreilles ont la fâcheuse tendance à se boucher et en général, je passe mon chemin. L'ingratitude n'est pas du monopole du bénévolat mais de la société toute entière.

Cette année 2024 sera un carrefour dans ma vie puisque ma carrière professionnelle se termine et que j'ai choisi de mettre fin à mon engagement à la tête de la ligue que j'aurai eu l'honneur de présider pendant une décennie. On me dit souvent « mais tu vas t'ennuyer ». Non ! Car être bénévole, c'est un état d'esprit, vouloir servir et s'ouvrir aux autres est dans l'ADN de chaque bénévole. Alors que cela soit dans le Judo ou tout autre domaine pour lequel j'ai de l'appétence, je me mettrai à disposition de ceux qui accepteront le coup de main que mes compétences permettront de leur apporter.

Je remercie l'ADJF de m'avoir offert la possibilité de m'exprimer sur ce sujet qui me tient particulièrement à cœur, et de saluer ici tous les amis dirigeants bénévoles du milieu du Judo.

A très bientôt, sur et autour des tatamis !

Jérôme Liot
Président de la Ligue de Bretagne



GRAND PRIX DE PARIS DE JUJITSU 2024



DOJO DE PARIS
27 et 28 avril 2024



Comme chaque année le dernier week-end d'avril, notre fédération accueillait à l'Institut du Judo, le Grand Prix de France de Jujitsu, organisé sous l'égide de la Fédération Internationale.

Dominique Rochay, secrétaire adjointe de l'ADJF et référente pour la région Île-de-France, représentait l'Amicale à cet événement, ce qui lui a permis de retrouver de nombreux amis du judo dans l'équipe des commissaires sportifs du Jujitsu.



Dominique Rochay et Didier Menu



Ce tournoi faisant partie du circuit qualificatif pour les prochains Jeux Mondiaux en août 2025 à Chengdhu en Chine, 28 pays étaient représentés dont certains hors Europe comme le Canada, le Cameroun, la Colombie, le Mexique, le Panama... rappelons que contrairement au Judo, les athlètes russes ne sont pas encore revenus dans les compétitions internationales de Jujitsu.

Les 340 athlètes se sont affrontés sur quatre surfaces de tapis, dans les trois disciplines « Combat », « Duo » et « Ne Waza ». Les combats ont été retransmis en direct sur le net.

À noter qu'une épreuve « Open » est maintenant au programme du Duo, permettant aux couples masculins, féminins ou mixtes de se rencontrer directement.

Le public a pu aussi assister aux épreuves de « Duo Show » que nous ne pratiquons pas en France. Les accessoires étant autorisés pour celle-ci, c'est le couple utilisant des sabres laser (photo ci-contre) qui a remporté le tournoi !



Tant les représentants de la Fédération Internationale (Directeur Sportif et Directeur Général) que les délégations étrangères, nous ont félicités pour l'excellente organisation de l'évènement. Il faut reconnaître que nos équipes fédérales de cadres techniques et de bénévoles ont maintenant acquis une réelle expérience dans ce domaine.

Quelques chiffres pour illustrer l'expertise et la complexité requises :

- 30 arbitres dont moins d'une dizaine de Français ;
- 26 commissaires sportifs ;
- 35 membres dans l'organisation opérationnelle pour l'accueil, le plateau, la communication, les repas... parmi lesquels il faut citer Jean-Luc Bouvier, Didier Debossus, Aurore Guislain, Sébastien Girard, Thierry Albisetti notre photographe... et bien sûr l'équipe médicale avec Sylvie Bidot-Maurant.

Les équipes de France, encadrées par Christophe Brunet et 9 entraîneurs, se sont bien comportées. Avec 38 médailles dont 12 en or, la France termine loin devant l'Allemagne (17 médailles dont 4 or) et Israël (8 médailles dont 4 or). Neuf autres pays obtiennent au moins une médaille d'or.

Après les Championnats de France de la Roche-sur-Yon et le Championnat d'Europe Junior en Roumanie, ce tournoi a permis de finaliser l'équipe qui partira fin mai aux Championnats d'Europe Senior à Gelsenkirchen en Allemagne.



Deux nouveautés à noter cette année :

- Tout d'abord les très beaux tirages photographiques accrochés dans la zone VIP montrant nos athlètes de Jujitsu en action ou au travers de clichés plus artistiques.
- La création du « Trophée Sandra Badie », en mémoire de notre athlète disparue prématurément l'année dernière d'une crise cardiaque, et qui sera maintenant décerné chaque année à un acteur français du Jujitsu qui aura le plus incarné les valeurs qu'elle nous a laissées en souvenir : son sourire et sa gentillesse, sa détermination et sa persévérance.
C'est Olivier Fleurmon (photo ci-contre), athlète fighting -69kg, qui a reçu ce trophée des mains de Armelle Iost. Olivier nous a gratifiés toute la journée jusqu'en finale de combats d'un niveau exceptionnel et d'une attitude remarquable. Ajoutons à cette performance qu'il venait de perdre son frère quelques jours avant la compétition...

Deux Vice-Présidents fédéraux, Mohammed Zouarh et Frédérique Jossinet, ainsi que plusieurs élus de Comités et de Ligues nous ont fait l'honneur de leur présence, et ont ainsi montré leur soutien à Jérôme Bretaudeau, porteur du Jujitsu au Conseil d'Administration de la Fédération.

Didier Menu
Vice-Président de l'UEJJ



LE RESSENTI DE DOMINIQUE ROCHAY SUR CE GRAND PRIX DE PARIS JUJITSU 2024



Dominique encadrée par
Christophe Brunet et Jérôme Bretaudeau

Sur invitation de Didier Menu, Vice-Président de l'Union Européenne de Jujitsu, notre amicale était conviée à cette manifestation. J'ai eu le plaisir de nous représenter. J'ai été accueillie avec beaucoup de gentillesse par Christophe Brunet, cadre technique responsable de l'organisation de l'évènement, et par Jérôme Bretaudeau, secrétaire général adjoint de France Judo en charge du Jujitsu.

J'ai découvert une pratique du judo moins contraignante, à travers les différentes facettes du Jujitsu : fighting, duo et ne waza. La rapidité des séquences, les retournements de situations et l'évolution des scores m'ont permis de vivre les combats avec une grande intensité. Et malgré l'âpreté des engagements, j'ai apprécié le fair-play des combattants et des coaches.

J'ai aussi pu serrer la main de Mohammed Zouarh, Vice-Président de France Judo en charge de la culture et des grades, et celle de Frédérique Jossinet, Vice-Présidente de France Judo en charge du haut niveau.

De plus, j'ai retrouvé avec joie des amis arbitres et commissaires sportifs transfuges du judo.

Et enfin, quelle joie d'entendre douze fois la Marseillaise !



Mohammed Zouarh et Frédérique Jossinet
Lors des remises de récompenses

Dominique ROCHAY
Secrétaire adjointe ADJF et référente région IDF



JACQUES NORIS, UN JUDOKA D'EXCEPTION



Brevet d'État 2^e degré
Ceinture noire 8^e dan
Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports
Grande Médaille d'Or de la Fédération Française de Judo

La rencontre avec le judo

Jacques est né en 1941 à Méry-sur-Oise (95), alors que la guerre commençait et s'installait pour plusieurs années. Son père était ouvrier agricole. « À 14 ans, certificat d'étude en poche, il m'a mis comme apprenti en mécanique générale à l'usine qui jouxtait un club de judo : c'est là que l'aventure a commencé ».

Il prend donc sa première licence en 1955 au club du J.C. Pontoise où il se rend à vélo après sa journée de travail. Son premier professeur est Jacques Thieulen qui lui prête son premier judogi. Le club lui semble un peu « bourgeois », lui qui arrive en « bleu de travail » mais la différence de milieu s'estompe rapidement dès qu'il enfle le judogi, qu'il assimile notre discipline et tient tête à plus entraîné que lui. C'est en 1958 qu'il obtient sa ceinture noire.

En 1961, il fait son service militaire au Bataillon de Joinville qui regroupait les sportifs de haut niveau du moment. A partir de cette date, les sportifs du Bataillon durent partir en Algérie : 9 mois d'armée mais pas de judo. Il est revenu fin octobre, un mois et demi seulement avant les championnats du Monde de Paris, mais il était trop tard pour se préparer après la coupure en Algérie.

« Suite à la « déculottée » lors des JO de Rome, le général de Gaulle a fait mettre en place un moyen pour permettre aux sportifs de haut niveau de s'entraîner. Ils seront incorporés à l'AS Préfecture de police avec un statut spécial les mettant à disposition de leur fédération, ce qui leur permettra de se préparer en vue des épreuves nationales et internationales. ».

Le palmarès de Jacques est tellement impressionnant que plusieurs pages n'y suffiraient pas : de nombreuses fois champion de France (en individuel et en équipe), 4 fois vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs, champion d'Europe de la police de 1968 à 1975. Son mouvement spécial « *hane-goshi* » a fait des ravages et lui a valu plus de 62 sélections en équipe de France (9 aux championnats d'Europe, 2 aux championnats du Monde) et plus d'un titre prestigieux.

L'enseignant, le formateur, le transmetteur

En 1962, désireux de partager sa passion et son savoir, il fonda un premier club de judo à Pontoise avec Roger Forestier. Il ne s'arrêta pas d'en ouvrir d'autres dans le Val d'Oise : Beaumont-sur-Oise, Cergy, Auvers-sur-Oise, Magny-en-Vexin.... que d'anciens élèves animent encore.

Le club de Cergy compte aujourd'hui plus de 800 judokas et 4 salles d'entraînement. Quelle belle réussite !



Jacques avec l'une de ses élèves,
Jocelyne Gabar

Le chef d'entreprise

En 1974, dans le cadre de sa reconversion de la Police Nationale comme sportif de Haut Niveau, il créa la SFJAM NORIS France (Société Française de Judo et d'Arts Martiaux) à Cergy, qu'il dirige toujours.

Le nom de cette société en dit long sur la passion de Jacques mais il nous explique comment elle lui est venue. *« En relation avec de nombreux clubs, j'achetais mon matos chez les deux grosses enseignes de l'époque, et puis les chocs pétroliers sont arrivés. En une semaine, le prix du tatami a été multiplié par deux. J'ai alors décidé de monter ma propre entreprise et de fabriquer mes propres équipements. »*

À l'époque, nous étions dans le sous-sol de ma maison. Puis nous nous sommes rapprochés de la société Recticel, le plus grand fabricant de mousse polyuréthane du monde. Notre intérêt était commun : eux avaient un tiers de perte dans ce qu'ils produisaient en literie et sièges d'automobiles ; nous, nous récupérions les chutes pour en faire de la mousse agglomérée. L'économie était substantielle et comme je connaissais les mondes du judo et du karaté, de Jacques Delcourt à Francis Didier, les débouchés ont vite été là et nous ont permis de nouer des partenariats tant nationaux (tatami de l'INSEP) qu'internationaux (JO, Mondiaux...). Du fait de ma notoriété, le développement a été foudroyant. Les tapis se fabriquaient principalement en Auvergne mais l'Asie a vite pris une grande part du marché ».



Jacques avec Angelo Parisi,
son collaborateur pendant 30 ans

Professeur de judo de 1962 à 2015, il fut par ailleurs l'organisateur de stages de judo/ski et de stages d'été de fréquentation internationale. Ces stages ont commencé à Pertuis dans le Vaucluse de 1963 à 1970, avec Armand Desmet puis à Avignon de 1971 à 1975 avec les frères Ramon, pour s'implanter finalement en Charente-Maritime à Oléron de 1976 à 2015.

Ce stage de 6 semaines avait un retentissement international et dura 40 ans ! Il vit passer beaucoup de français mais aussi de délégations étrangères, toutes avec de grands champions dont Angelo Parisi qui venait de remporter une médaille de Bronze aux JO de Munich.

Ce stage fut parmi ses grandes fiertés de par sa fréquentation, son encadrement et sa longévité. Il a été encadré pendant de nombreuses années par de très grands champions : Angelo Parisi, David Starbrook, David Douillet, Robert Van de Walle, Jean-Jacques Flerchinger, Roland Burger, Jean-Pierre Gibert, Frédéric Demonfaucon, Cathy Arnaud, Jacques Seguin, Jean-Paul Metzger et les entraîneurs de différents pays présents aux stages...

Enfin, n'oublions pas l'engagement bénévole de Jacques : il a aidé de nombreux athlètes et dirigeants, ainsi que des associations, dont l'ADJF qu'il soutient encore.

Bravo Jacques, et merci pour toute une vie consacrée à ta passion : le judo !

Propos recueillis par Jean Papon
Membre du Comité Directeur de l'ADJF



LA VIOLENCE DANS LE SPORT

Je me souviens d'une conversation parmi les nombreuses que nous avons avec mon Maître et Ami Bernard Midan, souvent après une séance technique de recherche sur une action-réaction, dans son dojo personnel. Assis sur son tatami, avec une tasse de thé vert servi par son épouse, nous nous faisons un « Mondo » à tous les deux.

La première question que l'on doit se poser est : « POURQUOI LA VIOLENCE EXISTE DANS CERTAINS SPORTS ? ET POURQUOI N'EXISTE-T-ELLE PAS DANS D'AUTRES ? »

Dans un sens le constat est encourageant, cela veut dire que la violence n'est pas une fatalité. Toutefois il ne faut pas croire que l'équilibre qui existe dans certains sports est le fait du hasard ; il n'existe que par la volonté de tous, par un consensus de tous ceux qui ont une responsabilité.

Prenons l'exemple des Arts Martiaux que je connais bien, ayant été le responsable au CNCN de la Commission « Éthique et Tradition » durant deux olympiades ; et de la Commission mixte FFJDA/CNCN « Éthique, Fair-Play et formation morale »

Chaque fois qu'un fait lui était signalé, la Commission se réunissait pour étudier et alerter toutes les parties intéressées : le Président de la FFJDA, le DTN, le CNA, les clubs, soit toutes les instances concernées.

Chacune des parties joue un rôle selon ses compétences en vue d'un règlement, si possible, à l'amiable. Le fautif se sent cerné de toute part et en général réintègre le droit chemin.

Il est intéressant de noter également qu'en Judo, la formation sociale et morale fait partie intégrante des programmes d'enseignement.

Les Arts Martiaux sont pourtant des sports de contact, des sports de combat, faisant appel à une agressivité très élevée.

Prenons un autre exemple : le Karaté. Vous savez probablement qu'il est interdit de frapper son adversaire, que l'on doit maîtriser l'impact sous peine d'élimination. Ceci a pour effet d'exacerber l'agressivité des combattants.

Pour contrebalancer cet excès d'agressivité, les karatékas utilisent un appareil appelé « makiwara » (planche enrobée de paille tressée) ce qui permet de s'entraîner à la frappe dans le but de développer la puissance de l'impact, certes, mais aussi de « vider » ce trop-plein d'agressivité accumulée qui pourrait conduire à la violence.

On peut se demander si dans certains sports on ne joue pas aux apprentis sorciers ; à force de prêcher l'agressivité on risque de déclencher des actes de violences dans le sport et à un degré quelconque autour du sport.

L'entraîneur, les dirigeants, les supporters incitent les athlètes à avoir des attitudes de plus en plus agressives. Tout est prêt pour déclencher la violence, du langage guerrier du manager, des attitudes inconditionnelles des supporters, tous s'emploient à faire monter la tension au paroxysme sans se préoccuper des conséquences que cela peut avoir chez les athlètes qui, ici, ne sont plus considérés comme des humains, mais comme des machines à gagner quelle que soit la manière.

Cette situation est encore plus préoccupante lorsque les acteurs sont de jeunes adolescents.

On est bien loin, ici, des valeurs éducatives attribuées au sport.

La responsabilité de tous est engagée, si on veut sauver le sport, il est temps que les nations, les ministères de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports, les fédérations sportives se préoccupent de cette gangrène qui ronge le sport aujourd'hui et le détourne de son but initial qui était celui d'une meilleure formation de la jeunesse afin de la préparer à vivre une vie plus harmonieuse.

On ne sauvera une certaine idée du sport que si on le protège contre toutes les formes d'agression qui le menacent, qu'on les appelle violence, dopage, chauvinisme, commercialisation abusive ou exploitation politique.

« Le sport est chaque jour et partout souvent mis en danger, il doit être défendu chaque jour et partout, les soldats de cette croisade doivent être les dirigeants, les éducateurs, les entraîneurs, les pratiquants, les arbitres, les journalistes, les supporters, les sponsors... tous ceux qui à un degré quelconque sont impliqués dans le phénomène sportif et responsables en quelque manière de son évolution. » écrivait Jacques Ferran, président de l'AICVS » (NDLR : Association Internationale Contre la Violence dans le Sport).

« L'importance croissante du sport comme phénomène social et culturel s'impose à tous. Le caractère positif de cette évolution est indéniable, mais parallèlement émergent des tendances néfastes, dont la violence, contre laquelle il convient d'agir. Il existe une violence spécifique au sport, la compétition, essence même du sport, qui signifie affrontement d'individus qui se disputent un gain et, pour l'atteindre adoptent des comportements en fonction des réactions supposées des adversaires, ce qui leur donne une vision. La compétition sportive porte en germe un processus d'escalade qui, non maîtrisée, dégénère en acte de violence » écrivait encore Alain Calmat.

Un sport abandonné à ses déformations et à ses excès, un sport qui bafoue sa déontologie, ne saurait en effet prétendre en aucune manière à dispenser les bienfaits d'ordre moral, spirituel et même physique qu'on lui reconnaît trop souvent les yeux fermés.

Un sport où tous les coups sont permis, un sport où l'on triche impunément, un sport aliéné et exploité pour d'autres objectifs que lui-même, n'offre guère d'intérêt aux yeux de celui qui en attend un plus pour l'humanité.

En conclusion, le Judo est un des sports où la violence incontrôlée déborde le moins, que ce soit sur le tatami ou dans les tribunes. Des facteurs propres à ce sport et à quelques autres, comme le fait que les spectateurs sont eux-mêmes ou ont été des pratiquants, ce qui leur donne une vision de l'intérieur et donc beaucoup moins intolérante de ce qui se passe, n'explique pas tout, loin de là.

En revanche, que la violence puisse s'exprimer sur le tatami est certainement plus significatif.

Article écrit pour la revue Encre de Shin en juin 2023

Jean-Pierre Morato
5^{ème} dan



À noter : l'ADJF adhère pleinement au principe de lutte contre les violences dans le sport, et notamment dans le judo. C'est pourquoi elle a choisi de partager cette expérience d'un « ancien », en parfaite harmonie avec la politique fédérale. En effet, la Fédération Française de Judo a publié en janvier 2024 un livre blanc contre les violences, à disposition sur son site internet ou plus directement en cliquant [ICI](#).

MICHEL BOUDON, UN JUDOKA EN SITUATION DE HANDICAP TRÈS INVESTI



60 ans
Marié, 3 enfants, 3 petits-enfants
2^e dan de Judo-Jujitsu
Éducateur sportif diplômé CQP Chanbara
3^e dan de Chanbara et arbitre national

Premier français à obtenir en 2008 le grade de ceinture noire de judo-jujitsu en situation de handicap en fauteuil roulant, puis en 2014 le 1^{er} dan de sport Chanbara.

Michel a eu un accident de moto en 1985 à l'âge de 21 ans sur l'autoroute A13, ses deux jambes ont été sectionnées...

Quelques années après, alors qu'il accompagne son fils Romain de 13 ans au judo, le professeur de l'époque, Daniel Schneider, l'invite à monter lui aussi sur le tatami. Quand Michel lui rappelle qu'il n'a pas de jambes, le professeur lui répond que ce n'est pas un problème : « Viens t'amuser avec nous ! ». Il est donc monté sur le tatami à 39 ans et ne l'a jamais quitté depuis !

Son engagement au service des autres débute en 1992 en tant qu'élus conseiller municipal, puis maire-adjoint pour son dernier mandat en 2008. De 1995 à 2003, il est Président de « Trace Plus », association faisant la promotion du handbike (vélo à propulsion manuelle). Cette discipline paralympique sera en démonstration aux jeux olympiques de Londres de 2012.

En 2008, Michel passe le grade de ceinture noire de judo. En 2018, il devient membre de la CNJPSH de la FFJDA (commission nationale de judo pour les personnes en situation de handicap), membre du Comité Directeur de Judo de Seine-et-Marne, responsable de la commission Handicap et de la Coupe de France Expression Technique devenue « Para Judo » le 01/01/2017 par la FFJDA.

En octobre 2010, il anime des ateliers de Chanbara lors de la journée « judo pour tous » au club d'Argentan (Orne), action toujours renouvelée à ce jour. Depuis 2012, il enseigne avec une APE Sport Chanbara (autorisation provisoire d'enseignement) à Champs-sur-Marne. Il a été réélu au Comité Directeur du Comité National de Kendo et Disciplines Rattachées (CNKDR) pour l'Olympiade 2020/2024, et il est à nouveau responsable de la Commission Handicap. Il est également élu au comité directeur de la Commission Régionale de Kendo et Disciplines Rattachées d'Île-de-France, dont il est vice-président et référent Chanbara.



Sur proposition de la FFJDA, il est choisi pour représenter la Fédération de Judo au Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) dans les Conférences Régionales Du Sport Île-de-France (CRDS IDF) durant 5 ans. Il représente aussi le CPSF à la Conférence Régionale des Financeurs du Sport pour l'Île-de-France.



En 2021, durant la pandémie de COVID-19, il entraîne les élèves des divers centres de son club en mettant au point une « e-compétition » qui s'appellera « L'Open d'Île-de-France Para Chanbara » et se déroulera en visio (via une plateforme Team's). Une première mondiale dans les disciplines du CNKDR, un réel succès avec une quarantaine d'inscrits... et une ouverture sur l'Europe. Les centres et leurs directions approuvent cette idée qui évite le brassage des résidents et donc la propagation dangereuse du COVID-19. En octobre 2021, il se déplace à nouveau en Italie et reçoit une nouvelle récompense en reconnaissance de l'ensemble de son travail et de son implication dans la contribution à l'enrichissement des disciplines Judo et Chanbara.

En 2022, Michel quitte ses fonctions de vice-président de la CRKDR IDF et référent Chanbara sur l'IDF à la suite de soucis familiaux. Il met en place une charte « Club CNKDR ParaSport » qui favorise l'accès aux pratiquants en situation de handicap aux disciplines du CNKDR. Cette charte a été validée par le Comité National de Kendo et Disciplines Rattachées en novembre 2022 pour l'ensemble des disciplines (Kendo, Iaido, Jodo, Naginata et Chanbara). Après deux ans de préparation, il met en place avec la commission handicap la possibilité de passer des grades adaptés suivant la pathologie de la maladie ou du handicap du pratiquant, sans dénaturer la pratique.

En 2023, il compte 122 élèves dans 11 centres de vies : APF, SESSAD, EHPAD (personnes de 63 à 102 ans), MAS, FAM, IEM, Centre d'Autistes de 7 à 50 ans, et son club de Chanbara à Meaux. En juillet dernier, il reçoit les remerciements du New-York State Judo, à la demande de son Président et Senseï Jacques Wisler, pour l'aide technique offerte.

En septembre 2023, il crée un nouveau centre avec 25 élèves PMR, met en place les aides « ESMS x Clubs ». Le club de Meaux est le premier club du CNKDR en France à en bénéficier.

En octobre 2023, il suit des formations de France Judo : 2 modules lui permettant de coacher, le module 1 « Éthique et déontologie » et le module 2 « Lutte contre les violences ».

En décembre 2023, lors de la dernière formation handicap (CAE-PSH), avec l'aide de l'association ODAAS (Objectif Diversification Autour d'Actions de Sensibilisation), il forme 83 enseignant(e)s.

Le 28 février 2024, il a l'honneur d'être en première partie des « Rencontres annuelles du sport 2024 » pour témoigner sur une thématique qui lui est chère : la mixité Hommes/Femmes, Valides/Personnes en situation de handicap, et Intergénérationnelle.



Michel et Jean-Fabien Pagano, 3^e dan de judo-jujitsu du Ferrières Judo Club, son partenaire pour les démonstrations et passages de grade

Notons également que M. Jean-Michel Morer, maire de la ville de Trilport (Seine-et-Marne) qui aura l'immense honneur d'accueillir la flamme Paralympique le 27 août 2024, a demandé à Michel d'intégrer l'équipe d'organisation de cette journée, eu égard à son implication dans le sport et le handicap.

Enfin, voici les récompenses obtenues par Michel :

- ♦ Médaille de la Ville de Breuillet et Trophée Handicap et Perspective (2010)
- ♦ Médaille de Bronze de la FFJDA (2018)
- ♦ Médaille des Bénévoles du CDOS (2019)
- ♦ Prix International à Capo Di Leuca (Italie) au titre d'Ambassadeur des arts martiaux, et Diplôme de Compagnon Médaille de Bronze de la FFJDA (2020)
- ♦ Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports, et promu au Sénat à la Médaille d'argent de la Croix civique (2023)

André Pracht
Référént IDF et trésorier de l'ADJF



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU GRAND DOJO SOLIDAIRE DE MARSEILLE

Dans le cadre du programme fédéral des « 1000 dojos », un premier grand dojo solidaire est en train de naître à Marseille, dans le quartier Nord de la Bricarde : la première pierre a été posée le 16 mai dernier par Sébastien Jibrayel, adjoint au maire de Marseille chargé des Sports, Sébastien Nolesini, directeur général de France Judo, Thomas Tabus, chef du service Jeunesse et Sport des Bouches-du-Rhône, Jean-François Rigenbach représentant le Comité de Judo des Bouches-du-Rhône, la société Logirem, bailleur social, et Jean-Marie Demelas, président du nouveau club Kodokan 13.

Cet équipement de 400 m² permettra d'une part à des centaines de familles issues de ce quartier populaire de pratiquer quotidiennement le judo et ses disciplines associées, et d'autre part de créer des emplois sur un territoire marqué par un chômage important.



Il s'agira d'un véritable tiers-lieu dans lequel de nombreuses activités sportives et éducatives seront organisées (judo, jujitsu, taïso, aide aux devoirs, musculation...). Grâce à ce bel outil, mis intégralement à disposition du club local, des centaines de jeunes auront la chance de pratiquer nos belles disciplines et d'acquérir des valeurs citoyennes qui leur seront utiles tout au long de leur vie.

Mais il ne faut pas oublier d'où l'on vient ! Le point de départ est à la Ciotat où dans les années 2000, nous avons mis en place un partenariat avec le centre social qui nous a permis de faire découvrir le judo aux enfants de la cité de l'Abeille et de découvrir un talent : Gisèle Mendy qui a participé aux JO de Pékin et qui a intégré le service municipal des sports de la Ciotat !

20 ans après, nous récidivons avec Baboukar Mane qui est en passe de se qualifier pour les JO de Paris. Baboukar est un enfant du club qui incarne à lui seul ce que nous voulons réaliser à Marseille : un jeune issu d'un quartier qui réussit son double projet, sportif et professionnel ! Il a débuté le judo au club, puis intégré le Pôle France de Marseille, il a réussi ses études universitaires (titulaire d'un Master 2) et est actuellement cadre chez AXA France : un exemple pour les plus jeunes ! Sa présence lors de la pose de la première pierre démontre une nouvelle fois son attachement au club (dont il est trésorier).

Et puis il y a le judo, art martial où la saisie permet d'entrer en contact avec son partenaire à partir d'interactions corporelles (tirer, pousser, soulever) ; c'est aussi l'école de la vie où l'on apprend à être ensemble, à surmonter ses échecs (« 7 fois à terre, 8 fois debout » dit le proverbe japonais), à respecter les règles et l'autorité quelles que soient son origine, sa condition sociale ou sa religion, et où l'on se rassemble autour d'un projet à partir de valeurs communes (compétitions, passages de grade, arbitrage, etc.).

Dans une société « fracturée » où les jeunes sont en manque de repères, le sport - et particulièrement le judo - est un des derniers « bastions » où les populations se mélangent (par exemple lors des stages pendant les vacances où les sections de la Ciotat, d'Air Bel, de la Bricarde et de plan d'Aou sont réunies) et construisent une identité commune autour d'un projet collectif.

Notre objectif est de former des citoyens respectés et respectables qui réussissent leur vie !

C'est grâce à des personnes investies dans leur territoire que nous avons pu démarrer cette belle aventure : Nicolas Redt, directeur du centre social de la Bricarde ; Madyne Porzio et Léa Suner de la « Maison Pour Tous » du Grand Saint-Antoine ; Arnaud Le Corre, directeur de l'école de la Bricarde ; Nathalie Ranguis, déléguée du Préfet, et Raphaëlle Verdier, cheffe de projet à la Métropole d'Aix-Marseille.

Il fallait aussi un équipement digne du projet, et la Logirem a répondu présent en mettant à notre disposition ce magnifique local situé au cœur du quartier !

En outre, dès le début, nous avons eu le soutien inconditionnel du Président de la Ligue, Lionel Gigli, et celui de la Fédération avec notamment Magali Baton, secrétaire générale, et le Président Stéphane Nomis, qui ont vu, qui ont cru et qui ont signé !

L'aventure s'est poursuivie avec la rencontre de Sébastien Jibrayel, adjoint aux sports à la mairie de Marseille, très sensible à l'implantation du judo sur le territoire et qui nous a écoutés, encouragés et soutenus.

Depuis 2020, le directeur du centre social nous accompagne aussi, ainsi que Sylvain Havez, directeur du programme « 1000 dojos », et Jean-Luc Las, chargé du développement à France Judo, que nous sollicitons beaucoup au quotidien.



De gauche à droite : Nicolas Redt, Jean-Paul Coche, Lionel Gigli, Sébastien Jibrayel, Sébastien Nolesini, Thomas Tabus, Claude Hamadouche et Jean-Marie Demelas.

Actuellement le « Kodokan Judo Marseille 13 » compte 376 licences après seulement 3 années de fonctionnement, et cet équipement est une formidable opportunité qui doit nous permettre de poursuivre notre développement en proposant davantage d'horaires, en touchant d'autres publics et en proposant d'autres activités.

Et nous avons d'autres projets de ce type sur le territoire, au niveau de la Maison Pour Tous du Grand Saint-Antoine et de l'école de Saint-Antoine.

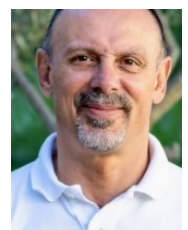
Ce travail d'équipe se fait aussi avec des éducateurs pédagogues, passionnés, motivés et impliqués, qui font le lien avec les familles et les structures sociales du territoire : Olfa, Gabriel et Yacine.

Nous remercions également les familles de plus en plus nombreuses qui nous aident et nous font confiance !

Je voudrais terminer en citant également mes deux compères pour leur investissement sans faille et leur accompagnement : Claude Hamadouche et Jean-Paul Coche.

Mais le plus dur commence pour nous : pérenniser ce projet sur le plan économique puisque des emplois seront en jeu, et cela repose en grande partie sur le soutien de l'État et des collectivités territoriales. Beaucoup d'incertitudes demeurent et l'on sait pertinemment que le combat est loin d'être gagné !

Jean-Marie Demelas
Président du nouveau club Kodokan 13
En liaison avec Claude Hamadouche
Référént ADJF région PACA
et acteur du programme « 1000 dojos »



LA FANDJUDO, UNE FÉDÉRATION EN PLEINE ASCENSION

La création et les Présidents

La Fédération Andorrane de Judo a vu le jour en 1989 avec pour mission de promouvoir et de développer la pratique du judo en Andorre.

Depuis sa création, plusieurs présidents ont contribué à son expansion et à sa reconnaissance internationale. Jordi Marquet, Antoni Molné et Miquel Armengol ont posé les bases en structurant l'organisation et en établissant les premières compétitions nationales et internationales. Son successeur, Alain Cabanes, a joué un rôle crucial dans l'augmentation du nombre de licenciés et l'amélioration des infrastructures dédiées au judo. Actuellement, la fédération est dirigée par Alfred Pla, sous la présidence duquel la Fandjudo a consolidé sa position sur la scène internationale.



Gouvernance et missions

La Fandjudo est gouvernée par un comité exécutif composé de membres élus, incluant le président, le vice-président, le secrétaire général, le trésorier, de plusieurs conseillers techniques et d'un gérant. Cette équipe est chargée de la gestion quotidienne de la fédération, de la planification des événements, de l'élaboration des programmes de formation, du suivi des états financiers, et de la relation avec le Ministère des Sports et autres organismes nationaux.

Les missions de la Fandjudo sont multiples :

- promouvoir la pratique du judo à tous les niveaux, de l'initiation à la compétition ;
- organiser des compétitions locales et nationales ;
- assurer la formation continue des entraîneurs et des arbitres ;
- représenter Andorre dans les compétitions internationales ;
- encourager l'inclusion et l'égalité des chances dans le sport ;
- optimiser son budget annuel.

État des lieux du Judo en Andorre



Le judo est en pleine expansion en Andorre. Avec plusieurs clubs actifs et un nombre croissant de pratiquants, la discipline connaît un succès notable. Les clubs sont bien répartis sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi, grâce à leur infrastructure fixe en tatamis, un accès facile à ce sport, pour tous les Andorrans, quels que soient leur âge et leur niveau. Les compétitions nationales sont devenues des événements populaires, attirant non seulement les judokas mais aussi les amateurs de sport en général.

Rayonnement international

La Fandjudo a su s'imposer sur la scène internationale grâce à une participation active aux compétitions européennes et mondiales, et aux Jeux des Petits États d'Europe, ainsi que plus modestement, aux Jeux Olympiques.

Les judokas andorrans se sont illustrés par leurs performances, remportant plusieurs médailles et contribuant ainsi à la notoriété de la fédération. Les relations étroites avec d'autres fédérations internationales ont également permis aux athlètes andorrans de bénéficier de stages de haut niveau et de compétitions de qualité.

Relations avec la France

La proximité géographique et culturelle fait que les relations entre la Fandjudo et la Fédération Française de Judo sont éminemment fortes. Elles sont aussi renforcées par l'amitié et la collaboration que nous voue depuis de nombreuses années Jocelyn Dégeilh, président du comité de l'Ariège.

Cette coopération avec France Judo se manifeste par la signature d'un accord et des échanges réguliers, des stages conjoints et la participation à des compétitions en France. Ces interactions permettent aux judokas andorrans de s'entraîner avec certains des meilleurs judokas du monde et de profiter de l'expertise française en matière de judo. La France, de son côté, bénéficie de l'opportunité de promouvoir le judo dans un pays voisin, renforçant ainsi les liens sportifs entre les deux nations, et de participer aux événements internationaux organisés par la Fandjudo.



Le 01/02/2024, à la veille du Grand Slam de Paris auquel 3 andorrans étaient invités.
De gauche à droite : Magali Baton, secrétaire générale de France Judo, Toni Besoli, DTN Andorre,
Marc Fernando, trésorier de la Fandjudo et arbitre continental,
Alfred Pla, Président de la FandJudo, Stéphane Nomis, Président de France Judo

Projets futurs

La Fandjudo a plusieurs projets ambitieux pour l'avenir. Parmi eux, l'étroite coopération avec le centre d'entraînement de haute performance créé à Ordino par le gouvernement Andorran. Cette alliance avec le centre permettrait de positionner Andorre comme un lieu de référence pour l'entraînement au judo en Europe. En outre, la fédération envisage d'introduire des programmes de judo éducatif dans les écoles andorranes, afin de promouvoir les valeurs de respect et de discipline inhérentes à ce sport dès le plus jeune âge. La Fandjudo a misé sur la promotion du judo féminin, en l'impulsant et le motivant dès le plus jeune âge.

La Fandjudo a aussi misé ces dernières années sur une équipe très bien préparée au niveau de l'arbitrage. Elle est composée actuellement de deux arbitres continentaux. Et l'objectif serait d'avoir, dans un futur proche, au moins un arbitre intercontinental.

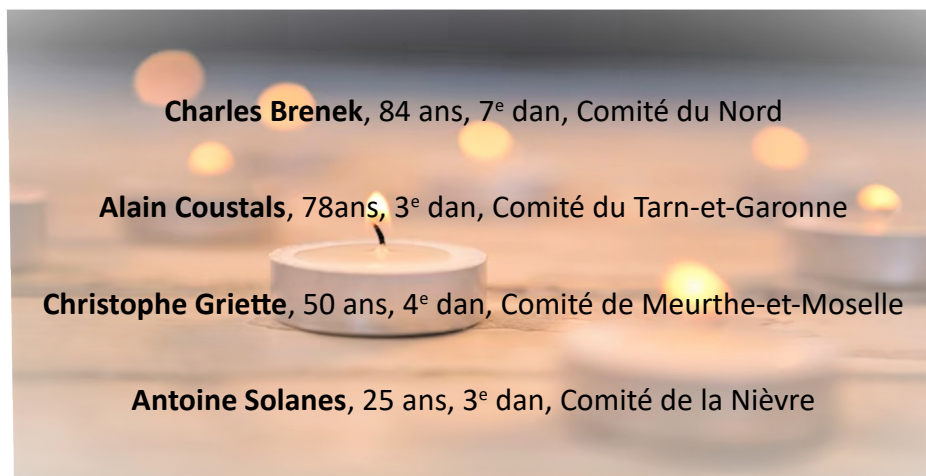
La Fandjudo joue un rôle essentiel dans le développement du judo en Andorre. Grâce à une gouvernance solide, des relations internationales stratégiques et des projets innovants, la fédération continue de prospérer et de contribuer au rayonnement du judo andorran sur la scène mondiale.

Alfred Pla
Président de la FandJudo
En liaison avec Jocelyn Dégeilh
Président du Comité de l'Ariège



LE CARNET

Nous avons récemment appris avec regrets le décès de...



Nos pensées attristées vont à leur famille et à leurs proches.

SOLIDARITÉ

Nous n'oublions pas... **Micheline Dupuis**

En 2018 nous quittait Guy Dupuis, pionnier du judo français. Il laissait derrière lui sa femme, sa famille ainsi que ses amis.

J'ai pu avoir des nouvelles de son épouse Micheline grâce à son fils Christophe. Il nous informe que sa maman va bien. Elle a pris de la distance vis à vis du judo mais continue à suivre les grands événements à la télévision et à tenir le décompte des médailles.

Elle profite de moments partagés et de vacances avec ses enfants et petits enfants.



Dominique Rochay
Secrétaire adjointe de l'ADJF



AMICALE DES DIRIGEANTS DU JUDO FRANÇAIS

Fondée le 12 mars 1988, elle FAVORISE ET DÉVELOPPE LES LIENS D'AMITIÉ ENTRE SES MEMBRES.
Elle regroupe en son sein les judokas exerçant ou ayant exercé des responsabilités
au sens le plus large dans l'édifice JUDO.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR & RÉFÉRENTS RÉGIONAUX

SANTRISSE Alain 06 20 05 42 78	Président alain.santrisse@sfr.fr		PAVIOT Jean 06 14 55 29 56	Réf. BRET judo.morbihanpresident@orange.fr
GUILLON Jacky 06 58 63 37 67	Vice-Président jacky-guillon@bbox.fr		HAMADOUCHE Claude 06 88 38 42 38	Réf. PACA claud.hamadouche264@orange.fr
GODET Sylvie 06 29 92 87 41	Vice-Présidente sylvie.godet@cegetel.net	Réf. NA	LANZ Rodolphe 06 83 85 05 50	Réf. BFC rodolphe.lanz@dbmail.com
LECHLEITER Joëlle 06 01 82 02 37	Secrétaire Générale joelle.lechleiter@outlook.fr	Réf. GE	MORTUAIRE Marlène 06 85 20 43 45	Réf. HDF marlene.mortuaire@gmail.com
ROCHAY Dominique 06 10 93 00 33	Secrétaire Adjointe superninyy@free.fr	Réf. IDF	NOLLEAU Christian 06 82 94 47 72	Réf. PDL famille.nolleau@orange.fr
PRACHT André 06 64 03 62 21	Trésorier Général andregilbertpracht@gmail.com	Réf. IDF	SIGNOUREL Martine 06 51 06 48 15	Réf. OCC signourel@free.fr
PAPON Jean 06 88 56 93 31	Comité Directeur jean.papon@neuf.fr	Réf. CVL	À pourvoir	Réf. NORM Réf. AURA Réf. CR Réf. DOM-TOM

CE BULLETIN EST LE VÔTRE

Nous sommes à votre écoute : si vous souhaitez...

- mettre à l'honneur une personnalité de votre région ;
- rendre hommage à une personne disparue ;
- parler d'un évènement ;
- proposer un article de fond,

prenez alors contact avec votre référent régional.

Nous avons besoin d'un texte et de quelques photos (3 pages maxi en police de caractères Calibri 12). Si vous rencontrez des difficultés pour rédiger ou pour mettre en page, nous pouvons vous aider.

POUR ADHÉRER, [CLIQUER ICI](#)

POUR ACCÉDER AU SITE DE L'ADJF, [CLIQUER ICI](#)